



ENSEMBLE CONTRE LA
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

2021 - 2022

Rapport bisannuel de l'iCCWC

© Nations Unies, juin 2023. Tous droits réservés, dans le monde entier.

Cette publication peut être reproduite en tout ou en partie et sous quelque forme que ce soit à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée.

La désignation ou la mention d'un territoire ou d'une zone géographique donné, ou l'utilisation du terme « pays » dans le présent document n'implique aucune prise de position de la part des organisations partenaires de l'ICCWC — la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) — quant au statut juridique des pays, des territoires, des villes ou des régions, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Citation suggérée : Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (2023)
Rapport biennal 2021 - 2022 de l'ICCWC. Genève, Suisse.

Pour plus d'informations sur l'ICCWC, veuillez contacter le Secrétariat de la CITES:
Palais des Nations Avenue de la Paix 8-14, 1211 Genève 10, Switzerland
Email: info@cites.org



TABLE DES MATIÈRES

3	Avant-propos
5	Partenaires de l'ICCWC
7	Vision et mission
9	Objectifs mondiaux
11	Outils et services
13	Notre approche
15	Dissuader
21	Détecter
27	Arrêter
35	Démanteler
41	Exemples de réussite
45	L'ICCWC à la CdP19
47	Perspectives d'avenir
49	Remerciements



GLOSSAIRE

LBC	Lutte contre le blanchiment de capitaux
PCC	Programme de contrôle des conteneurs ONUCD-OMD
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CdP	Conférence des parties
CRA	Évaluation des risques de corruption
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GWP	Programme mondial pour la vie sauvage
HAWEN	Réseau de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages de la Corne de l'Afrique
ICCWC	Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
ENR	Évaluation nationale des risques
RIACMs	Réunion régionale sur les enquêtes et les analyses d'affaires
RRG	Guide de référence rapide
SudWEN	Réseau sud-américain de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
SDGs	Objectifs de développement durable
GBM	Groupe de la Banque mondiale
OMD	Organisation mondiale des douanes
WEN	Réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages
WIRE	Réunion interrégionale sur la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages

Avant-propos



Ivonne Higuero
Secrétaire Générale
de la CITES

La criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts est un problème transnational complexe et hautement structuré qui nécessite la coopération et la coordination d'un large éventail d'organisations et d'organismes chargés de lutte contre la fraude tant au niveau national qu'au niveau transnational. Elle n'a pas seulement un impact sur les espèces sauvages, leurs habitats et leurs écosystèmes, mais a aussi des implications plus larges pour la sécurité au niveau national et mondial et pour la santé publique. Elle constitue une menace sérieuse pour la conservation et l'utilisation durable de nombreuses espèces, pour le développement économique et social des populations locales qui en dépendent et pour le bien-être des générations futures.

Les efforts de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages nécessitent une approche multidimensionnelle combinant le renforcement de la législation et de la réglementation, l'amélioration de l'application de la loi et des poursuites judiciaires, la participation des communautés locales et la prise en compte des facteurs sous-jacents de la demande. La lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages nécessite la collaboration des gouvernements, des organismes chargés de l'application de la loi, des organisations internationales, des organisations de protection de la nature et de la société civile, ainsi que la participation des particuliers et des entreprises, qui doivent faire des choix responsables et prendre des mesures pour réduire la demande de produits illégaux issus d'espèces sauvages.

Les pays sont en première ligne pour traduire en justice les criminels impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages et l'action menée par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) pour les y aider continue de revêtir une importance cruciale. Il est essentiel d'œuvrer en faveur d'un monde sans criminalité liée aux espèces sauvages pour préserver la biodiversité de notre planète.

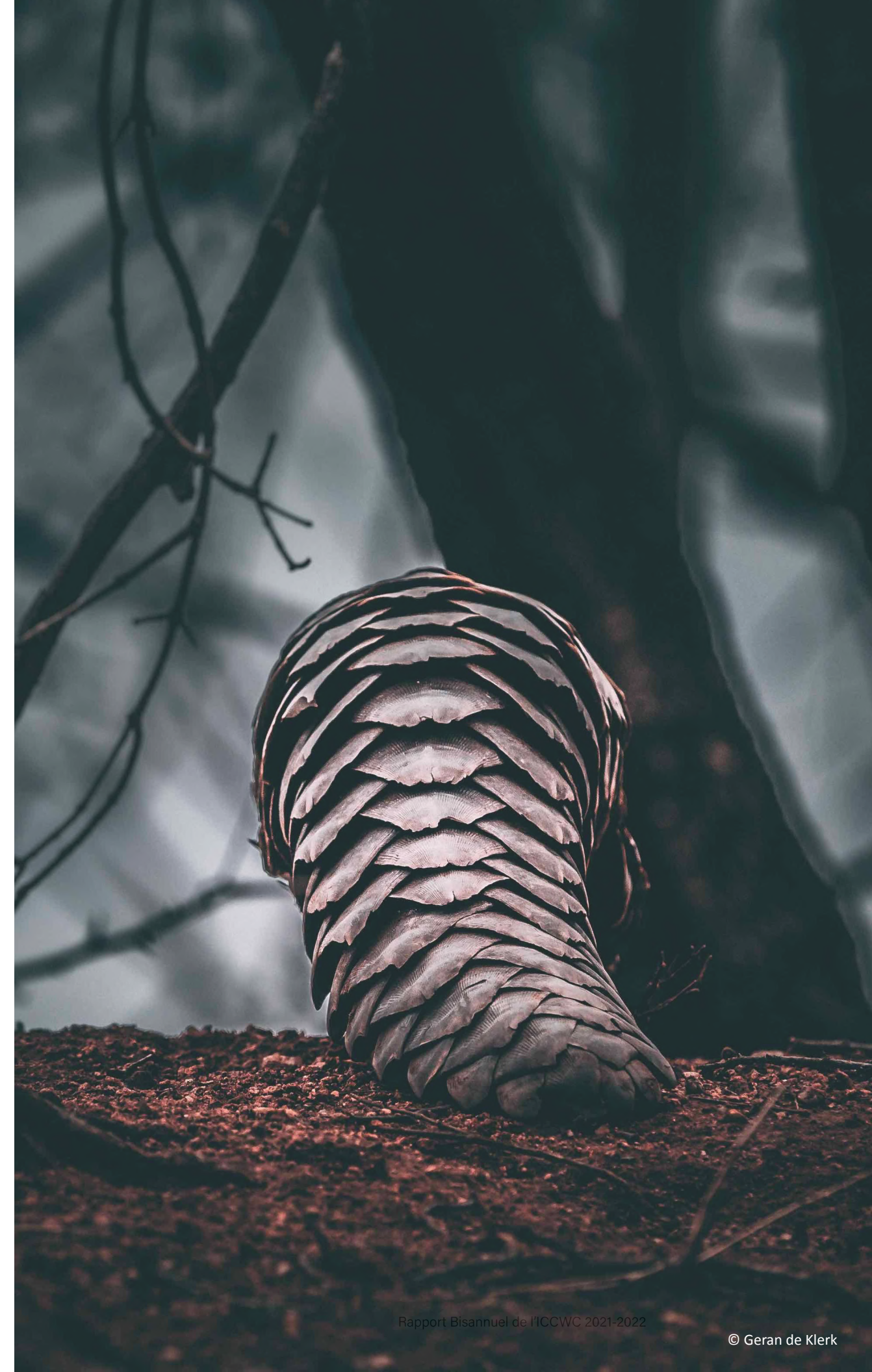
L'ICCWC collabore avec les autorités chargées de l'application de la loi dans le monde entier pour mieux dissuader, détecter, arrêter et démanteler les réseaux criminels impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages.

Dans les pages suivantes, nous mettons en avant quelques exemples de la vaste gamme d'activités que les partenaires de l'ICCWC ont menées à bien en 2021 et 2022 pour soutenir les efforts des pays dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Ce soutien a été fourni sur la base d'une approche ciblée visant à renforcer les systèmes de justice pénale et à fournir un soutien coordonné pour améliorer les mesures prises par les pays pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Ce soutien comprend notamment les volets suivants, pour n'en citer que quelques-uns : assistance technique, opérations mondiales fondées sur le renseignement, renforcement des capacités, formations aux enquêtes financières, évaluations des risques en matière de lutte contre la corruption et dernières avancées de la science médico-légale. Enfin, il comprend l'ensemble des outils et services, nouveaux ou mis à jour, qu'a élaboré l'ICCWC.

Tout au long de la pandémie mondiale sans précédent de COVID-19, l'ICCWC a fourni une assistance indéfectible aux gouvernements par le biais de formations en ligne, de réunions virtuelles et d'autres formes de soutien. En cette période difficile dont de nombreux États ne se sont pas encore totalement remis, l'ICCWC a continué à soutenir les pays dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, car le combat est hélas loin d'être terminé. En novembre 2022, l'ICCWC a publié sa Vision 2030, qui décrit la prochaine phase de la stratégie à long terme du Consortium visant à aider les pays à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Sans le soutien de nos donateurs, notre travail ne serait pas possible. Nous remercions l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, Monaco, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne pour leur générosité.

Nous vous remercions, vous nos partenaires dans cette lutte, d'avoir pris le temps de lire ce rapport pour apprécier tout ce que les pays sont parvenus à accomplir en 2021 et en 2022 grâce au soutien de l'ICCWC. Ensemble, nous œuvrerons pour un monde sans criminalité liée aux espèces sauvages.



Partenaires de l'ICCWC



La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) fixe les règles du commerce international des espèces sauvages, qui doivent être appliquées par les pays signataires de la Convention.



Il s'agit de la plus grande organisation internationale de police au monde. Ses 195 pays membres coopèrent par-delà les frontières pour échanger et traiter des informations sur des affaires criminelles dans le monde entier.



L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) mène la lutte mondiale contre les drogues illicites et la criminalité transnationale organisée grâce à un vaste réseau de bureaux de terrain dans toutes les régions du monde.



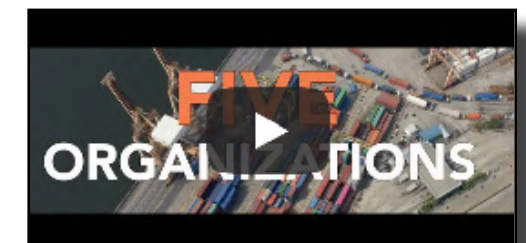
Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) joue un rôle clé dans l'effort mondial visant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à stimuler une prospérité partagée en fournissant des financements, des conseils et d'autres solutions dans 100 pays.



L'Organisation mondiale des douanes (OMD) facilite le commerce transfrontalier en promouvant de bonnes pratiques douanières, en appliquant des réglementations normalisées et en luttant contre le commerce illégal.



Vidéo À propos d'ICCWC
[Cliquez pour regarder la vidéo](#)



Vidéo Partenaires de l'ICCWC
[Cliquez pour regarder la vidéo](#)

VISION

Un monde sans criminalité liée
aux espèces sauvages.

MISSION

Renforcer les systèmes de justice pénale et
fournir un soutien coordonné aux niveaux
national, régional et international pour
lutter contre la criminalité liée aux espèces
sauvages et aux forêts.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

© Shane Rounce

La criminalité liée aux espèces sauvages est une question complexe et transversale, liée à bon nombre des défis auxquels le monde est confronté. Elle pousse de nombreuses espèces animales et végétales sauvages vers l'extinction, exacerbe la faim et la pauvreté, entraîne des conflits et de l'instabilité, représente un risque pour la santé de nos communautés, sape l'État de droit et la bonne gouvernance et entrave les progrès vers la réalisation des [objectifs de développement durable des Nations Unies](#).

L'ICCWC travaille avec les pays pour renforcer leurs réponses en matière de justice pénale afin de dissuader les réseaux criminels liés aux espèces sauvages, de protéger les ressources naturelles restantes de la planète et de soutenir le changement socio-économique. Le travail de l'ICCWC contribue à la réalisation des objectifs suivants.



ODD 14 - Vie aquatique

L'ODD 14 vise à conserver et à exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. La criminalité liée aux espèces sauvages a une incidence sur la santé de nos océans et sur la biodiversité marine, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la vie sur terre.



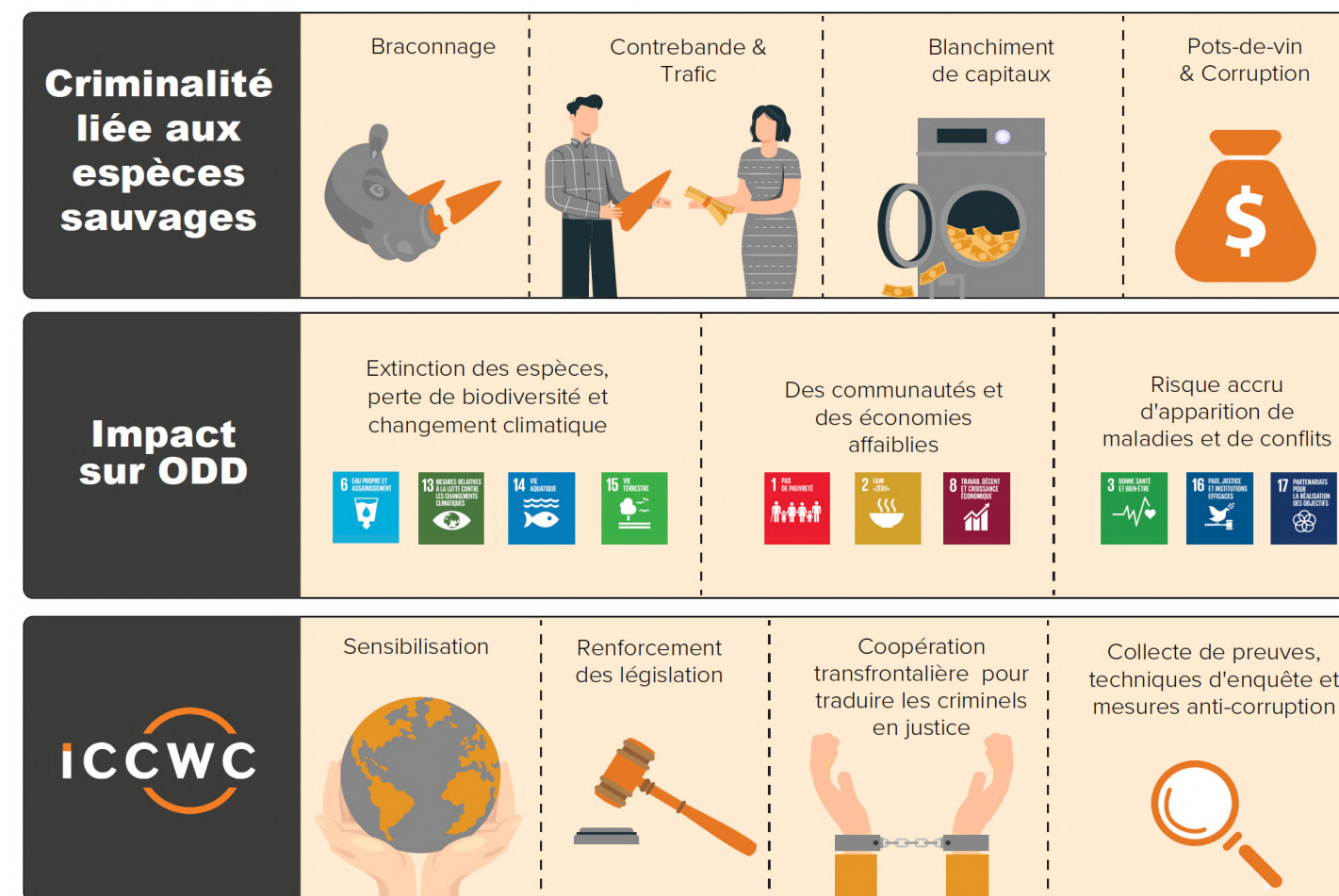
ODD 15 - Vie terrestre

L'ODD 15 vise à protéger et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de manière durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Cet ODD comprend des cibles spécifiques visant à mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces de flore et de faune protégées, et prendre des mesures urgentes pour s'attaquer à ces problèmes est au cœur de la mission de l'ICCWC.

L'action de l'ICCWC est également **directement** liée à :



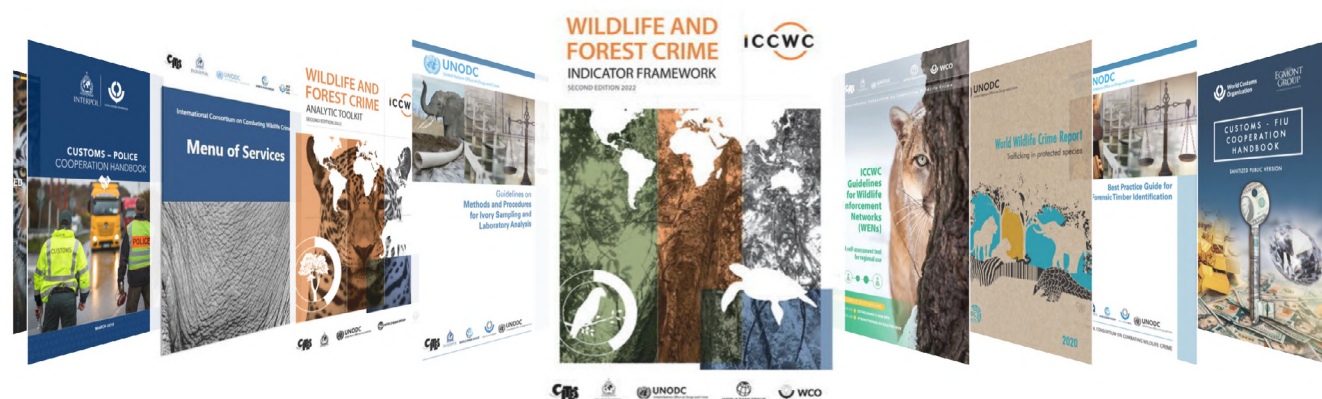
L'action de l'ICCWC est également **indirectement** liée à :



OUTILS ET SERVICES

© Christofer Maximilian

Les agences partenaires de l'ICCWC proposent une série de cours de formation, d'outils, de services et d'activités de renforcement des capacités destinés à consolider les systèmes de justice pénale et à développer la capacité à long terme des autorités à lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages. En 2021 et 2022, l'ICCWC a produit et mis à jour un certain nombre d'outils et de services.



[Cliquez pour voir tous les outils et services de l'ICCWC](#)



Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (deuxième édition 2022, en anglais)

[La Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'ICCWC](#) a été mise à jour en 2022 à la lumière des enseignements tirés de la mise en œuvre de la précédente version. L'outil a été révisé afin de fournir un aperçu général des principales questions soulevées par la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, quel que soit le contexte. Cette compilation d'outils fournit aux fonctionnaires, aux services des douanes, à la police et à d'autres organismes chargés de l'application de la loi un cadre leur permettant de procéder à une analyse complète des mesures mises en œuvre pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts et d'identifier leurs besoins en matière d'assistance technique.



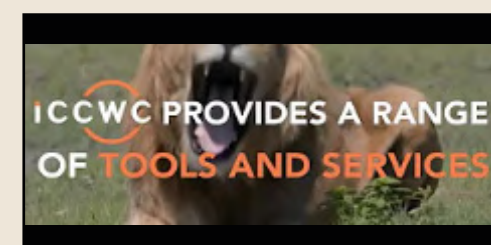
Cadre d'indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (deuxième édition, 2022)

[Le cadre d'indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts](#) a été mis à jour pour refléter la version révisée de la compilation d'outils de l'ICCWC et pour inclure des indicateurs spécifiques à la foresterie. Le cadre d'indicateurs est un outil qui permet aux pays de mesurer et de contrôler l'efficacité de leurs mesures d'application de la loi contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Le cadre d'indicateurs de l'ICCWC est un ensemble complet de 50 indicateurs correspondant à huit résultats attendus en matière d'application efficace de la loi et fournit un cadre normalisé pour suivre, à l'échelle nationale, l'évolution au fil du temps des capacités et de l'efficacité en matière d'application de la loi.

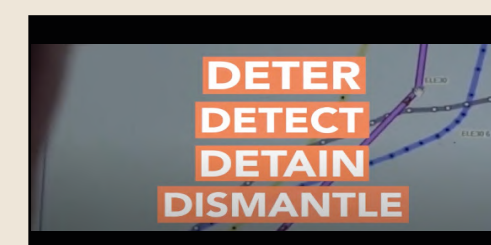


Nouveau site web de l'ICCWC

L'ICCWC a lancé son [nouveau site web](#) en 2022. Il permet d'accéder à toutes les informations relatives à l'ICCWC et à ses partenaires, notamment les outils et services de l'ICCWC, les rapports et les derniers articles et mises à jour.



Video Outils et Services
[Cliquez pour regarder la vidéo](#)



Vidéo Notre Approche
[Cliquez pour regarder la vidéo](#)

NOTRE APPROCHE

ENSEMBLE CONTRE LA
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

DÉMANTELER

Création d'un cadre juridique solide permettant de prononcer des condamnations et des peines, condition sine qua non pour démanteler les groupes criminels organisés.



DISSUADER

Sensibilisation aux conséquences de criminalité liée aux espèces sauvages partage des connaissances avec les organismes chargés de la lutte contre fraude, les décideurs politiques, les pouvoirs publics et la société civile afin de lutter contre cette menace organisée et transnationale.



ICCWC

Coopération transfrontalière, opérations mondiales fondées sur le renseignement, saisies et détentions de criminels impliqués dans la criminalité liée aux espèces sauvages.

ARRÊTER



Recueil de preuves, recours à la science médico-légale, enquêtes sur les flux d'argent illicites et renforcement des capacités de détection et de lutte contre criminalité liée aux espèces sauvages les réseaux sociaux et Internet.

DÉTECTER



DISSUADER



Valerie Hickey

directrice mondiale — Environnement,
ressources naturelles et économie bleue,
Banque mondiale

« Les pays doivent s'attaquer à la criminalité liée aux espèces sauvages depuis la scène de crime jusqu'au palais de justice. Plus important encore, les gouvernements doivent dissuader la criminalité liée aux espèces sauvages avant qu'elle ne se produise. En s'attaquant à la corruption, en prévenant les délits financiers accompagnant la criminalité liée aux espèces sauvages et en développant une gestion solide des ressources naturelles et des moyens de subsistance durables, les pouvoirs publics favorisent la bonne gouvernance et peuvent stopper la criminalité environnementale avant même qu'elle ne se produise ».

En 2021 et 2022, l'ICCWC a continué à sensibiliser à la gravité des conséquences de la criminalité liée aux espèces sauvages et a travaillé avec les organismes chargés de la lutte contre la fraude, les décideurs politiques, les gouvernements et la société civile pour renforcer les efforts de lutte et de dissuasion contre cette menace organisée et transnationale. Il s'agissait notamment de partager les connaissances, la recherche et les bonnes pratiques, ainsi que de soutenir les politiques de prévention de la corruption et de lutte contre le blanchiment d'argent. Des formations et des ateliers ont été également organisés et des groupes de travail se sont réunis pour renforcer les réponses à la criminalité liée aux espèces sauvages.

Cours, formations et ateliers en ligne sur la lutte contre la fraude

Une application mobile et des tutoriels vidéo ont été développés en tant qu'outils complémentaires au [guide des meilleures pratiques de l'ICCWC pour l'identification scientifique du bois](#).

Le Collège virtuel CITES est un outil précieux pour permettre aux responsables directs de la mise en œuvre de la Convention au sein des Parties de bien cerner les dispositions de la Convention. En 2022, il a fait l'objet d'une refonte en profondeur avec une nouvelle interface comprenant une nouvelle section sur l'application de la loi. Plus conviviale et plus ergonomique, cette nouvelle section du Collège virtuel est régulièrement mise à jour avec des outils, des documents et des cours destinés aux agents des forces de l'ordre.

La plateforme CLiCK! développée par l'OMD fournit des modules d'apprentissage en ligne sur les guides environnementaux, y compris des modules sur la CITES et des modules pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages et pour aider les agents des douanes à mieux cerner ce qu'ils doivent observer pendant les inspections et les vérifications des espèces inscrites à la CITES. Les supports de formation environnementale ont été mis à jour en 2021 et traduits en français en 2022.

188
douaniers de
différents pays
ont suivi avec
succès les modules
d'apprentissage
en ligne CLiCK de
l'OMD



Blanchiment d'argent et criminalité financière

La criminalité liée aux espèces sauvages et la criminalité financière sont liées. Le commerce illégal d'espèces sauvages génère d'importantes sommes d'argent qui transitent souvent par les mêmes systèmes financiers que ceux utilisés pour d'autres activités criminelles, notamment le blanchiment d'argent. Les auteurs d'infractions relevant de la criminalité liée aux espèces sauvages, comme le braconnage ou le trafic d'espèces menacées, utilisent souvent des techniques de blanchiment d'argent pour échapper à la détection et dissimuler leurs gains illicites. La capacité à enquêter sur les flux financiers générés par la criminalité liée aux espèces sauvages et à les perturber est cruciale pour lutter efficacement contre cette activité illégale. C'est pourquoi l'ICCWC a mis au point des cours de formation spécialisés et des évaluations nationales des risques et de la lutte contre le blanchiment d'argent afin d'améliorer l'efficacité de l'application de la loi dans la prévention et la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

Cours de formation spécialisés

En 2021, l'ICCWC a organisé une série de formations régionales spécialisées à l'intention des douaniers et des agents chargés de veiller au respect de la réglementation sur les espèces sauvages d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des agents en matière d'analyse du renseignement, de collecte de renseignements provenant de sources ouvertes et d'enquêtes sur la criminalité financière et la criminalité des entreprises. Ces formations se sont déroulées en présentiel et en ligne.

En 2022, des représentants de huit pays d'Afrique ont été formés aux enquêtes financières sur la criminalité liée aux espèces sauvages par le [Programme de sécurité environnementale et l'Unité de lutte contre la criminalité financière d'INTERPOL](#).

Des cours de formation sur les enquêtes financières relatives à la criminalité liée aux espèces sauvages ont été dispensés aux autorités nationales de deux pays d'Amérique latine (Colombie et Pérou) par le [service de la lutte contre la corruption et la criminalité économique de l'ONUDC](#). Par le biais de formations et de mentorat, les fonctionnaires ont reçu des conseils sur l'identification des affaires pour lesquelles des enquêtes financières doivent être ouvertes, sur les techniques et les possibilités d'enquête financière, ainsi que sur les difficultés susceptibles de se présenter tout au long d'une enquête.

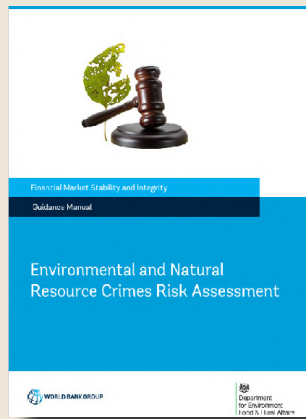


© UNEP

Plus de 100 agents chargés d'enquêter sur des affaires de criminalité liée aux espèces sauvages dans toutes les provinces du Cambodge ont été formés par l'ONUSUD et l'administration forestière cambodgienne. Les participants ont ainsi acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser les techniques d'enquête sur le blanchiment d'argent afin de soutenir les enquêtes sur les infractions contre les espèces sauvages et les forêts au Cambodge, ce qui a permis de renforcer l'action menée par les services de lutte contre la fraude pour prévenir ces délits. Afin de garantir l'application des techniques apprises sur le terrain, une formation pratique a également été organisée, permettant aux participants d'acquérir une expérience concrète dans le traitement des affaires de criminalité liée aux espèces sauvages du point de vue de l'enquête financière.

Lutte contre le blanchiment d'argent et évaluations nationales des risques

Sous l'égide de la Banque mondiale, l'ICCWC a soutenu le développement de l'outil d'évaluation des risques liés à l'environnement et aux ressources naturelles (module criminalité ENV).



Cet outil aide les pays à cerner les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme associés aux infractions contre les espèces sauvages et les ressources naturelles, et à élaborer des stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent fondées sur les risques, afin de garantir que ces infractions sont prises en compte de manière adéquate dans les réponses nationales. Il peut être utilisé indépendamment ou dans le cadre plus large de la boîte à outils pour l'évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Les pays qui ont mis en œuvre cet outil sont l'Éthiopie, le Gabon, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Sri Lanka et le Soudan.

Une assistance permanente est également fournie à la Guinée équatoriale, à la Sierra Leone et au Tchad. Le Cambodge, la République démocratique du Congo et le Viêt Nam bénéficient d'un soutien supplémentaire pour finaliser la mise en œuvre de l'évaluation nationale des risques et du module de lutte contre la criminalité ENV, avec l'aide du Programme mondial pour la vie sauvage (GWP), financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et placé sous la direction de la Banque mondiale.

En 2021-2022, des pays ont reçu le soutien du GBM pour mettre en œuvre les recommandations de leur évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, notamment l'élaboration de stratégies et de plans d'action de lutte contre le blanchiment de capitaux (Côte d'Ivoire, Madagascar, Mozambique et République démocratique du Congo), l'examen de la législation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le soutien à la rédaction d'amendements (Madagascar, Mozambique et République démocratique du Congo), et l'organisation d'ateliers sur la conformité (Côte d'Ivoire, Madagascar et République démocratique du Congo). Un soutien a également été apporté à la Commission de supervision bancaire et financière de la République de Madagascar et à la Banque centrale de la République démocratique du Congo pour l'élaboration d'outils de mise en œuvre de la surveillance fondée sur les risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur financier.

Lutte contre la corruption

Dans le contexte de la criminalité liée aux espèces sauvages, la corruption peut être particulièrement préjudiciable car elle permet au commerce illégal d'espèces menacées de prospérer, ce qui entraîne l'appauvrissement des populations d'espèces sauvages et la destruction des écosystèmes. En outre, la corruption peut entraver la capacité des organismes chargés de l'application de la loi à enquêter sur les infractions contre les espèces sauvages et à mener des poursuites de manière efficace.

La lutte contre la corruption est essentielle pour mettre fin à la criminalité liée aux espèces sauvages en garantissant que les organismes chargés de l'application de la loi sont en mesure de fonctionner de manière indépendante et que les lois et les règlements sont appliqués de manière équitable et cohérente. En tant que gardien de la Convention des Nations Unies contre la corruption, l'ONUSUD pilote l'action du Consortium en matière de lutte contre la corruption, en étroite coopération avec les partenaires de l'ICCWC.

Diverses actions ont été entreprises avec les autorités chargées de veiller au respect de la législation sur les espèces sauvages en 2021 et 2022 afin d'identifier et de hiérarchiser les risques de corruption et de concevoir des stratégies d'atténuation de ces risques, en plaçant des mentors à moyen terme pour soutenir la mise en œuvre de mesures clés visant à atténuer la corruption relative à la criminalité liée aux espèces sauvages.

Dans le cadre des efforts de lutte contre la corruption liée aux espèces sauvages, l'ICCWC a mené deux évaluations des risques de corruption (CRA) au Nigéria en 2021, à la demande du ministère fédéral de l'Environnement.

Les évaluations ont ciblé l'Agence nigériane d'application des normes et réglementations environnementales (NESREA) et le Service des douanes du Nigéria (NCS), les deux principales agences responsables de la réglementation du secteur de la faune et de la flore sauvages au Nigéria. À la suite de ces évaluations, l'ICCWC a organisé deux ateliers pour chaque évaluation des risques de corruption et aide désormais les agences à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques de corruption. En outre, l'ICCWC a collaboré avec l'Agence nationale de contrôle de la qualité environnementale au Mozambique et avec le Département des parcs nationaux et de la faune sauvage au Malawi, pour élaborer et mener des stratégies d'atténuation des risques. Ces initiatives devraient permettre de réduire la prévalence de la corruption dans le secteur des espèces sauvages et d'améliorer les efforts de conservation au Nigéria, au Malawi et au Mozambique, contribuant ainsi à la sauvegarde des espèces menacées et de leurs habitats.



© Rison Chory

Prévention de la corruption au Kenya

En 2022, l'ICCWC a soutenu l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques qui servira de base aux consultations nationales au Kenya. Le Consortium a collaboré avec le Kenya Wildlife Service (KWS) pour élaborer un plan d'atténuation des risques et a organisé un atelier pour examiner les politiques et les procédures afin de renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption. La Politique de prévention de la corruption, la Politique de dénonciation et le Code de conduite et d'éthique ont été officiellement lancés lors de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre 2021. La consommation d'alcool et de drogues ayant été identifiée par le KWS comme un risque d'exposition de l'institution à la corruption, un soutien a été apporté pour entreprendre une enquête sur cette question, et le KWS a reçu de l'aide pour mettre en place son bureau de l'intégrité, entièrement dédié à la coordination de tous les efforts de lutte contre la corruption au sein du KWS. En 2022, le KWS s'est vu attribuer pour la première fois une note de 100 % (contre 40 % trois ans plus tôt) par la Commission d'éthique et de lutte contre la corruption qui a ainsi salué la mise en œuvre exhaustive par le service des dispositions relatives à la prévention de la corruption.

Renforcer le soutien à l'application de la législation sur les espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

En 2021-2022, l'ICCWC a apporté son soutien à des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Cette initiative a été lancée par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt en vue de bénéficier d'un soutien en matière de renforcement des capacités afin de consolider la mise en œuvre de la CITES et de lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages. Grâce à cette consultation, l'ICCWC a identifié un certain nombre d'activités basées sur les besoins identifiés par les Parties en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Diverses activités complémentaires ont également été menées, telles qu'un atelier international en ligne de la CITES sur les avis d'acquisition légale ou un atelier régional sur l'élaboration d'une législation visant à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Sur la base d'une évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités, l'ICCWC a identifié un certain nombre d'activités qui seront déployées en 2023, y compris un soutien ciblé par le biais du Programme de contrôle des conteneurs (PCC) de l'ONUSUD et de l'OMD. Le PCC vise à renforcer les capacités des pays qui souhaitent améliorer la gestion des risques, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et la facilitation des échanges dans les ports maritimes, les aéroports et les postes-frontières terrestres afin d'empêcher les mouvements transfrontaliers de marchandises illicites.

Réunions régionales annuelles

Conscient de l'évolution de la criminalité liée aux espèces sauvages, l'ICWC organise chaque année, sous l'égide d'INTERPOL, des réunions régionales avec les services nationaux chargés de l'application de la loi afin de prendre le pouls de l'évolution de la criminalité liée aux espèces sauvages et des priorités nationales en matière d'application de la loi dans les régions ciblées par l'ICWC. Ces réunions ont abordé trois thèmes principaux, à savoir les principales menaces criminelles liées aux espèces sauvages dans la phase post-pandémie, l'évolution de la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet et les principaux besoins en matière d'opérations, de coopération internationale et de renforcement des capacités dans les pays membres. En 2022, des réunions ont été organisées en Asie, en Afrique orientale et australe, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

126

représentants d'organismes nationaux chargés de l'application de la loi et d'autorités chargées de la protection des espèces sauvages

de



50

 pays

ont participé aux réunions régionales annuelles en 2022.

Synergies accrues avec le Programme mondial pour la vie sauvage

L'ICWC a continué à renforcer les synergies avec le [Programme mondial pour la vie sauvage \(GWP\)](#), un partenariat mondial sur la conservation des espèces sauvages et la prévention de la criminalité liée aux espèces sauvages, financé par le [Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#) et dirigé par la Banque mondiale, qui rassemble 31 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Huit pays du GWP sont identifiés comme des pays prioritaires de l'ICWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, du fait de leur rôle significatif dans les chaînes mondiales de trafic d'espèces sauvages et de la nécessité d'apporter des réponses nationales plus fortes.

Le GWP contribue à aligner les efforts de l'ICWC sur les investissements nationaux du FEM, tandis que les outils de l'ICWC, tels que le cadre d'indicateurs de l'ICWC, sont utilisés comme indicateurs de projet dans les pays du GWP. A Madagascar, le projet GWP a été conçu pour intégrer et rendre opérationnel un groupe de travail inter-agences afin d'atténuer le commerce illégal des espèces sauvages conformément aux recommandations de la compilation d'outils de l'ICWC.

Les produits de connaissance et le soutien technique fournis dans le cadre de la plateforme de connaissances du GWP contribuent à compléter les outils de l'ICWC. La note d'orientation du GWP sur le renforcement de la coordination nationale inter-agences pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages, par exemple, résume les leçons tirées des projets du GWP qui ont mis en place ou renforcé des mécanismes nationaux de coordination de l'application de la loi et fournit des recommandations pratiques. Dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8), le GBM dirigera le Programme intégré de conservation de la vie sauvage pour le développement, ce qui constitue une bonne occasion de continuer à aligner la vision et les plans de travail de l'ICWC sur les priorités nationales des 15 pays participant au FEM-8.



Équipe spéciale sur le commerce illégal de spécimens d'espèces d'arbres inscrites à la CITES

En 2022, la CITES, en étroite collaboration avec l'ICWC, a convoqué l'équipe spéciale en ligne sur le commerce illicite des spécimens d'espèces d'arbres inscrites à la CITES. Au total, 140 représentants de 34 pays se sont réunis pour élaborer conjointement des stratégies de lutte contre ce type de commerce illicite. Les thèmes abordés comprenaient la légalité, la traçabilité et les dispositions de la CITES concernant les espèces d'arbre inscrites aux annexes de la Convention, la coopération internationale et régionale, les inspections physiques, l'identification des espèces, l'évaluation et le profilage des risques, ainsi que la lutte contre la corruption et les délits financiers liés au secteur forestier.

La réunion de l'équipe spéciale s'est achevée par l'adoption d'un document final décrivant un ensemble complet de mesures et d'activités à entreprendre pour élaborer des stratégies visant à prévenir et à combattre le commerce illégal de spécimens d'espèces d'arbres inscrites à la CITES, et pour promouvoir et renforcer la coopération régionale et internationale.



Au total, 800 espèces d'arbres sont inscrites aux [annexes de la CITES](#). Parmi ces espèces, 97 % sont inscrites à l'annexe II, ce qui signifie qu'elles peuvent être commercialisées, à condition qu'elles respectent les dispositions de la Convention relatives à la durabilité, à la légalité et à la traçabilité.



DÉTECTER



« C'est aux frontières que l'on détecte et intercepte le mieux la criminalité liée aux espèces sauvages. La mise en œuvre de la gestion des risques, le recours à la technologie et à l'innovation, ainsi que la collaboration avec les autorités compétentes et les entreprises sont les principaux moyens dont disposent les douanes pour constituer la première ligne de défense contre le commerce transfrontalier illégal d'espèces sauvages. L'ICCWC participe à l'indispensable sensibilisation du public, contribue au renforcement des capacités et renforce la coopération internationale. Le Consortium soutient également les enquêtes et les poursuites dans les affaires de criminalité liée aux espèces sauvages, participant ainsi au démantèlement de réseaux criminels souvent associés à la corruption et au blanchiment d'argent. C'est ainsi que, tous ensemble, nous menons la lutte contre la criminalité organisée et œuvrons à la protection de notre patrimoine naturel ».



Dr Kunio Mikuriya
Secrétaire Général de
l'Organisation mondiale des douanes

En 2021 et 2022, l'ICCWC a poursuivi le développement des capacités pour mieux détecter la criminalité liée aux espèces sauvages et y répondre. L'utilisation de solutions et de technologies innovantes peut contribuer à relever ces défis en permettant la détection rapide et précise du commerce illégal d'espèces sauvages, la traque des braconniers et des trafiquants et la surveillance des populations d'espèces sauvages et de leurs habitats. Pour l'ICCWC, cela signifie qu'il faut renforcer les capacités de criminalistique en matière d'infraction contre les espèces sauvages dans le monde entier et soutenir les efforts de gestion des scènes de crime impliquant des espèces sauvages. En outre, l'ICCWC s'emploie à développer de nouvelles technologies et à enquêter sur la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet afin d'aider à relever les défis posés par les réseaux criminels sophistiqués qui utilisent des technologies et des tactiques avancées pour éviter d'être détectés et pour échapper à la justice.

La criminalistique liée aux espèces sauvages à l'échelle mondiale

Les capacités mondiales de criminalistique liée aux espèces sauvages au service de la mise en œuvre de la CITES ne cessent de se renforcer. Lors de la création de l'ICCWC en 2010, le potentiel qu'offrait l'utilisation de la science médico-légale pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages a fait l'objet de discussions. Aujourd'hui, nous constatons que la formation sur la gestion des scènes de crime liées aux espèces sauvages et sur les laboratoires d'analyse pouvant fournir des informations criminalistiques a un impact évident sur les poursuites judiciaires. Les pays améliorent de plus en plus leurs capacités à conduire des informations judiciaires dans le but de renforcer la détection, les enquêtes et les poursuites en matière de criminalité liée aux espèces sauvages.

Renforcer la capacité des laboratoires à soutenir l'application de la législation sur les espèces sauvages

En 2021, un projet pilote visant à soutenir six laboratoires médico-légaux confrontés à des difficultés d'accès à des produits chimiques certifiés, à des réactifs et à des consommables de base a été mené afin d'améliorer leur capacité à soutenir efficacement l'application de la législation sur les espèces sauvages. Le projet a renforcé les enquêtes et les poursuites en matière de criminalité liée aux espèces sauvages, notamment en soutenant les enquêtes sur l'empoisonnement d'espèces sauvages au Zimbabwe et en analysant des échantillons dans le cadre d'enquêtes menées en Malaisie. Le projet a amélioré la disponibilité de matériel essentiel pour les enquêtes sur les crimes contre les espèces sauvages, renforçant ainsi la capacité des laboratoires médico-légaux et contribuant par la même à la réussite des poursuites judiciaires des infractions contre les espèces sauvages.

Laboratoire portable pour réaliser des tests sur les saisies

Le développement, en partenariat avec TRACE, d'un laboratoire portable d'analyse des saisies (PELTS) en Ouganda a permis d'obtenir des résultats significatifs.



En 2021, le laboratoire portable a participé au succès de quatre enquêtes sur la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun, en Ouganda, en Tanzanie et au Zimbabwe, en fournissant des capacités d'analyse médico-légale cruciales.

En outre, la Government Chemist Laboratory Authority (GCLA) en Tanzanie a bénéficié d'une formation et d'un soutien par le biais du PELTS, ce qui a facilité l'échange de connaissances et le développement des compétences. En particulier, des membres du personnel du laboratoire GCLA se sont rendus en Ouganda pour une visite d'échange d'une semaine en 2022, afin d'y recevoir une formation pratique. Cet élément de coopération sud-sud s'est avéré très fructueux dans le cadre du projet. En Ouganda, l'équipement PELTS a contribué de manière déterminante aux travaux d'investigation menés au niveau national par l'Uganda Wildlife Authority (UWA). Grâce à la participation substantielle d'autres organismes homologues, l'UWA a affecté deux de ses agents au laboratoire pour une formation à long terme et un mentorat. Le laboratoire contribue désormais très activement aux informations judiciaires et à la préparation des rapports médico-légaux. L'impact tangible du laboratoire PELTS a été illustré lorsque le directeur du laboratoire a témoigné devant un tribunal en 2022, présentant l'un des premiers rapports d'enquête médico-légale.

16

enquêtes ont été soutenues par des analyses effectuées par le laboratoire en Ouganda en 2022.



Enregistrement de l'ADN des tigres

L'enregistrement de l'ADN de tous les tigres en captivité au Laos est en cours dans le cadre d'un processus régional plus large d'enregistrement de l'ADN, qui vise à assurer la traçabilité des tigres individuels et à empêcher que les petits ne fassent l'objet d'un commerce illégal d'un pays à l'autre. Le département des forêts a réussi à coordonner la collecte de 236 échantillons de tigres, qui ont été analysés en Malaisie, avec le soutien de l'ICCWC, dirigé par l'ONU DC et avec l'assistance technique de TRACE et de la Wildlife Conservation Society. Les données produites seront répertoriées dans une base de données avec des enregistrements photographiques et utilisées pour soutenir les mesures d'application de la loi en République démocratique populaire lao ciblant le commerce illégal de tigres.

Réseau africain de criminalistique des espèces sauvages

[Le réseau africain de criminalistique des espèces sauvages \(AWFN\)](#) a fourni un cadre solide pour stimuler les relations entre laboratoires et encourager la coopération entre pairs. L'ICCWC et les partenaires de la société civile ont continué à promouvoir le réseau par le biais de diverses initiatives. En octobre 2021, 70 praticiens de la police scientifique (enquêteurs sur les scènes de crime et analystes de laboratoire) ont été réunis lors d'une réunion virtuelle du réseau comprenant des membres de 14 pays africains. En juillet 2022, une réunion en présentiel du réseau en Afrique du Sud a rassemblé pendant une semaine plus de 65 membres et parties prenantes de 13 pays africains. Ces réunions ont été l'occasion de créer des réseaux, de dispenser des formations et de discuter du renforcement des capacités médico-légales en matière d'espèces sauvages dans toute l'Afrique.

70

praticiens de la médecine légale de 14 pays se sont réunis pour renforcer les capacités médico-légales en matière d'espèces sauvages dans toute l'Afrique en 2021.



La criminalistique numérique pour les enquêtes liées aux espèces sauvages

En novembre 2022, 15 agents de pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe ont participé à un programme de mentorat soutenu par l'ICCWC et la gendarmerie française sur la criminalistique numérique et l'utilisation élargie de données générées par la criminalistique dans les enquêtes liées aux espèces sauvages.

Gestion des scènes de crime liées aux espèces sauvages

Il est important que les premiers intervenants sachent comment appréhender et traiter correctement une scène de crime. La procédure médico-légale dépend fortement des preuves recueillies et des gestes effectués sur la scène de crime et toute erreur commise au début d'une enquête médico-légale peut avoir des conséquences négatives sur la validité de l'analyse. L'ICCWC forme des gardes-chasse, des autorités judiciaires et des agents chargés de l'application de la loi à gérer efficacement les scènes de crime liées aux espèces sauvages. En 2021 et 2022, un soutien a été apporté aux pays suivants:

République démocratique du Congo

Afin de renforcer les capacités et les compétences des gardes-chasse et des autorités judiciaires, l'ICCWC a organisé une formation en 2021 au parc national de la Garamba à l'intention des gardes-chasse et des magistrats. La formation pratique a permis aux gardes-chasse, aux enquêteurs et aux procureurs de recueillir, de conserver et d'analyser les données d'une scène de crime fictive. Ces formations ont permis de sensibiliser les participants à la nécessité d'une coordination entre les gardes-chasse et les autorités judiciaires, en comblant le fossé entre la scène de crime et le tribunal. La formation a été organisée en collaboration avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature et le Corps chargé de la sécurisation



Institutionnalisation des capacités à l'École de faune de Garoua

[Cliquez pour regarder la vidéo](#)

RDP lao

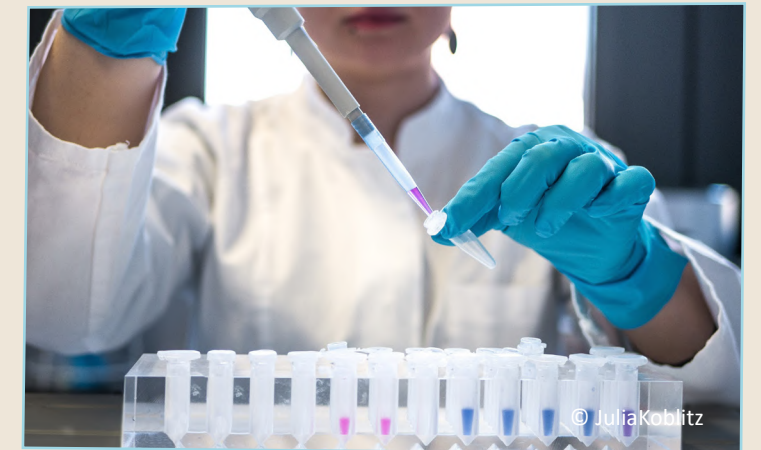
En 2021, l'ICCWC a organisé un cours de formation sur l'exploration des scènes de crime liées aux espèces sauvages et sur la documentation des éléments de preuve à l'intention de 24 agents des forces de l'ordre et du ministère public de toute la RDP lao. Des formations sur la gestion moderne des scènes de crime liées aux espèces sauvages, y compris l'exploration et la documentation des éléments de preuve, la santé et la sécurité des agents de première ligne et la reconstitution de scènes de crime en 3D ont été organisés, ainsi que des exercices pratiques sur la recherche et la saisie.

République-Unie de Tanzanie et Cameroun

En 2021, l'ONU DC, TRACE et l'Institut néerlandais de criminalistique ont achevé, avec un cofinancement de l'ICCWC, un programme de formation des formateurs d'une durée d'un an au Collège de gestion de la faune africaine à Mweka, en République-Unie de Tanzanie, en dispensant une formation basée sur [Scène de crime faunique - Guide pour les premiers intervenants](#). Le nouveau programme de formation est désormais intégré au « Curriculum for Technician Certificate In Wildlife Management » national (c'est-à-dire au programme du certificat technique de gestion de la faune sauvage), qui a été approuvé par le Conseil national tanzanien pour l'enseignement technique. Il sera utilisé pour former les futurs premiers intervenants sur les scènes de crime liées à la faune sauvage en Tanzanie. Les agents qui ont bénéficié de cette formation ont depuis lors utilisé les méthodes enseignées sur les scènes de crime pour obtenir des condamnations dans 15 affaires différentes, en recourant à des preuves ADN pour des infractions liées au braconnage d'éléphants, de buffles et de girafes. Cette approche d'institutionnalisation durable est considérée comme une bonne pratique et a été reproduite en 2022 à l'École de la faune de Garoua au Cameroun, où 13 fonctionnaires nationaux ont terminé leur formation d'instructeur en décembre 2022.

« Pour moi, ce projet est la cerise sur le gâteau. Je ne suis plus du tout le même garde-forestier qu'il y a un an parce que ma conception de l'analyse des scènes de crime impliquant des animaux sauvages est complètement différente. J'aurai la possibilité de partager ces connaissances avec tous les autres éco-gardes du Cameroun, les personnes impliquées dans la conservation, et nous serons tous au même niveau. Ensemble, nous gagnerons la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ». Selon autre participant, « cette formation apporte des réponses aux problèmes que nous rencontrons tous les jours sur le terrain ».

- Formateur stagiaire, École de faune de Garoua au Cameroun



Viet Nam

L'ICCWC a soutenu la formation à la gestion des scènes de crime de 33 agents de première ligne de tout le pays, par le biais d'une formation à la reconstitution virtuelle en 3D des scènes de crime, ainsi qu'à la chaîne de possession, à la saisie et au stockage des espèces sauvages, à la sécurité et à la santé des agents de première ligne.



Lignes directrices d'INTERPOL sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet

En 2021, le guide [d'INTERPOL La criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet - Guide pratique à l'intention des professionnels de l'application de la loi](#) a été mis à jour afin d'aider les Parties à lutter plus efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet. Ces lignes directrices fournissent aux agents chargés de l'application de la loi un outil pratique pour enquêter sur la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet. Elles comprennent des concepts liés aux enquêtes en ligne, au repérage et à la perturbation de la criminalité sauvage liée à Internet, à l'analyse du contenu et aux techniques modernes d'enquête policière. Ces lignes directrices sont un document à diffusion restreinte qui n'est accessible qu'aux services chargés de l'application de la loi qui en font la demande auprès d'INTERPOL par l'intermédiaire de leurs [Bureaux centraux nationaux](#) respectifs.

Formation au renseignement en source ouverte pour les enquêtes sur la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique

L'ICCWC a organisé une formation pour doter les enquêteurs de pays africains chargés de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages (Burkina Faso, Cameroun, Gabon, République centrafricaine et République démocratique du Congo), de différents outils et techniques essentiels pour localiser, recueillir et utiliser des informations provenant d'Internet et des réseaux sociaux, tout en protégeant leur vie privée.



Nouvelles technologies

Application mobile pour l'identification des essences de bois

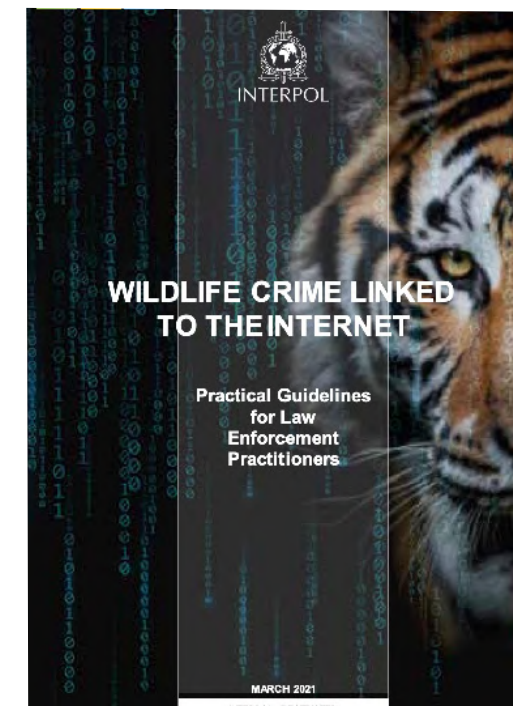
Avec le soutien de l'ICCWC, l'ONUDC a collaboré avec des spécialistes péruviens du Bureau du Procureur spécialisé dans l'environnement, du Centre d'innovation technologique du bois et de l'Université agraire nationale pour développer une application mobile d'identification scientifique rapide des essences de bois pour les autorités chargées de l'application de la loi en première ligne, appelée [ID Maderas](#) (ID Bois). Cette application permet aux autorités péruviennes d'accéder aux informations techniques de manière simple et efficace lorsqu'elles mènent des missions de détection et d'inspection de cargaisons de bois.

Ce projet est mené en partenariat avec TRACE, l'université d'Édimbourg et des laboratoires de Malaisie et de Zambie. L'objectif est de contribuer à atténuer les risques de zoonose pour la santé humaine et agricole et de renforcer les capacités des laboratoires partenaires par la fourniture d'équipements et de formations, notamment sur la manipulation sûre des produits de la faune et de la flore sauvages. Des analystes de laboratoire de Malaisie et de Zambie se sont rendus à l'université d'Édimbourg pour une formation de deux semaines afin de s'exercer à l'analyse de séquences MinION. Ils sont désormais en mesure d'effectuer eux-mêmes l'analyse afin de dépister de manière proactive les maladies liées aux saisies d'espèces sauvages.

Enquêter sur la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet

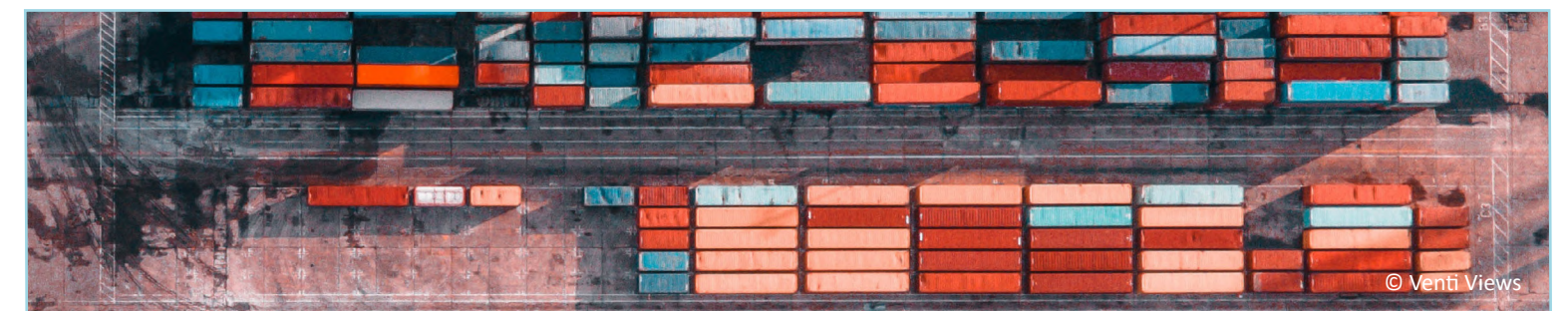
Le commerce illégal de jaguars lié à Internet

En 2021, l'ICCWC a organisé une discussion sur les sites de commerce en ligne et les comptes des réseaux sociaux utilisés pour faire de la publicité pour les jaguars et d'autres espèces de grands félins lors d'une réunion régionale sur les enquêtes et les analyses d'affaires (RIACM) avec des participants d'Amérique latine et d'Asie. Cette réunion a permis de promouvoir le renforcement des capacités et l'échange de renseignements sur la criminalité liée aux espèces sauvages dans le cadre d'enquêtes sur Internet, de partager les bonnes pratiques en matière d'enquêtes sur les ventes en ligne d'espèces sauvages interdites, et de discuter des cibles identifiées pour les mesures de répression et l'utilisation des notices d'INTERPOL.



Partage des connaissances

Outre les activités ciblées, l'ICCWC a également soutenu un large éventail d'initiatives visant à améliorer les réponses apportées à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet. Par exemple, en août 2022, l'ICCWC a participé à un webinar intitulé « [The Inside Out of Wildlife Crime Linked to the Internet](#) » (Les dessous de la criminalité liée aux espèces sauvages sur Internet), organisé par le Programme mondial pour la vie sauvage (financé par le FEM et dirigé par la Banque mondiale), TRAFFIC et le WWF. L'événement visait à améliorer les connaissances des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile au sens large sur les dernières tendances et les exemples de bonnes pratiques aux niveaux mondial, régional et national pour lutter contre ce problème, ainsi qu'à encourager une action coordonnée des pouvoirs publics et une collaboration avec le secteur technologique.



Recherche sur les agents pathogènes grâce à la technologie MinION

Un projet de recherche est en cours pour évaluer la menace potentielle des maladies infectieuses dans les efforts de lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages en appliquant la technologie MinION au dépistage des agents pathogènes dans les produits issus d'espèces sauvages illégales.

ARRÊTER

En 2021 et 2022, l'ICCWC a continué d'apporter une réponse forte et coordonnée pour interpellier des trafiquants et perturber le commerce illégal d'espèces sauvages dans les pays d'origine, de transit et de destination. Cette réponse a notamment inclus la mise en œuvre de la série annuelle d'opérations coup de poing Thunder, de l'opération CROSSLINE, des phases III et IV de l'opération Mekong Dragon et des Réunion interrégionale sur la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WIRE), l'échange de renseignements par le biais d'activités régionales et transfrontalières et le soutien aux réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages.

Opérations Thunder

Les opérations Thunder de l'ICCWC, menées par INTERPOL et l'OMD, constituent une opération annuelle de répression de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts qui se déroule à l'échelle mondiale. Ces opérations réunissent la police, les douanes, les cellules de renseignement financier et les organismes nationaux chargés de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Les unités douanières et policières échangent des informations sur le trafic d'espèces sauvages et de bois avant et pendant les opérations, ce qui permet aux agents de terrain d'identifier et de cibler les points névralgiques du trafic, en mettant l'accent sur les passages frontaliers terrestres et aéroportuaires ainsi que sur les parcs animaliers. Les criminels connus, en particulier les fugitifs faisant l'objet d'une notice rouge INTERPOL, sont identifiés avant les opérations, de même que les sociétés utilisées pour faciliter la criminalité liée aux espèces sauvages et au bois.

Les résultats des opérations Thunder dans le monde permettent d'identifier des affaires émergentes et ciblées de commerce illégal d'espèces sauvages entre les pays et de mettre en œuvre des activités (opérationnelles, analytiques et de formation) pour lutter contre ce commerce du point de vue de la police ou des douanes dans le cadre d'enquêtes continues. En savoir plus sur [l'opération Thunder 2021](#) et [l'opération Thunder 2022](#).

2021

d'application de la loi de
118
les pays



1,002
saisies



300
délinquants
appréhendés

↓
**Enquêtes
en cours**

2022

d'application de la loi de
125
les pays



2,200
saisies



934
délinquants
appréhendés

OPERATION THUNDER

Vidéo Opération Thunder

[Cliquez pour regarder la vidéo](#)



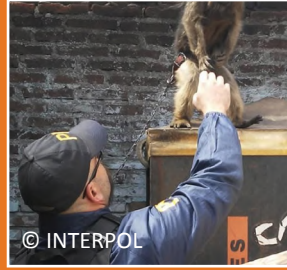
Jürgen Stock
Secrétaire général
d'INTERPOL

« Les réseaux de criminalité organisée génèrent des milliards de profits illicites chaque année, dont le coût est exorbitant pour notre environnement, sans parler des conséquences en termes de fraude, de corruption et de violence. Du fait de l'incessante mondialisation de la criminalité à laquelle nous assistons, seule une réponse internationale peut être efficace. C'est pourquoi le travail de l'ICCWC et les opérations annuelles Thunder, ainsi que les enquêtes de suivi, sont importants pour aider les pays à lutter contre la menace que représente la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts ».

Saisies de l'opération Thunder 2022



L'Angola a arrêté un ressortissant vietnamien en possession de quatre cornes de rhinocéros et de 174 pièces en ivoire alors qu'il se rendait à Hanoï.



Les autorités policières argentines ont sauvé l'un des 34 primates saisis à des trafiquants dans le monde entier dans le cadre de l'opération.



Les autorités pakistanaises ont intercepté un trafic de jeunes oiseaux de proie.



Des espèces végétales protégées ont été saisies à Tbilissi, en Géorgie.



La Namibie a saisi deux camions de bois en route vers l'Afrique du Sud.



Les douanes indiennes de l'aéroport international de Chennai ont saisi 1204 reptiles déclarés comme « poissons d'ornement » et conditionnés dans des boîtes en carton en provenance de Malaisie.



Les douanes norvégiennes ont saisi 13 perroquets non déclarés qui étaient dissimulés parmi des oiseaux déclarés.



Des marsupiaux vivants, de type couscous tacheté, ont été saisis sur un passager en provenance de Thaïlande.

CROSSLINE

En 2021, l'ICCWC a lancé avec les douanes chinoises l'initiative de coopération CROSSLINE, qui visait à remédier aux vulnérabilités des frontières en matière de trafic d'espèces sauvages au moment de la pandémie de COVID-19.

Dirigé par l'ONUDC, CROSSLINE est un projet consultatif en matière d'application de la loi qui cible les réseaux criminels transfrontaliers entre la Chine et les juridictions voisines par le biais d'un mentorat sur les enquêtes relatives aux affaires et aux réseaux transfrontaliers. Deux réseaux ont été démantelés en 2021, avec l'arrestation de 11 personnes en Chine continentale et de quatre personnes à Hong Kong (Chine) :

D'avril à juin 2021, les douanes chinoises ont mené une opération contre un réseau de contrebande opérant entre la Chine et le Viêt Nam. Les contrebandiers présumés de ce réseau ont chargé des groupes de contrebande vietnamiens et internationaux d'acheter des produits issus d'animaux sauvages, qui ont été livrés au Viêt Nam et introduits ensuite en Chine. L'ONUDC a fourni des informations sur le lieu où se trouvait le chef de ce réseau criminel faisant l'objet d'un mandat d'arrêt en Chine et a facilité la coopération bilatérale entre la Chine et le Viêt Nam, ce qui a permis son extradition du Viêt Nam vers la Chine, sur la base d'un mandat d'arrêt délivré en Chine.

En juin 2021, les douanes de Hong Kong ont mené, avec le soutien des douanes chinoises, des opérations de contrôle contre un réseau présumé de contrebande utilisant des hors-bords. Un lot de marchandises de contrebande présumées d'une valeur marchande estimée à environ 120 millions de dollars a été saisi, dont 186 kilogrammes de produits d'espèces menacées. Il s'agit de la plus importante affaire de contrebande par hors-bords jamais découverte par les douanes de Hong Kong en termes de valeur saisie. L'ONUDC a fourni une aide à l'analyse des renseignements et des recommandations d'enquête aux douanes chinoises, qui ont à leur tour aidé les douanes de Hong Kong à démanteler ce réseau. Quatre personnes ont été arrêtées à Hong Kong (Chine).

Opération Dragon Mékong (OMD) Phases III et IV

L'opération Mekong Dragon est une série d'opérations conjointes lancées en 2018 contre le trafic de drogue et le commerce illégal d'espèces sauvages. Cette opération, soutenue par l'ICCWC, donne lieu à un effort de coopération entre les douanes et d'autres autorités chargées de l'application de la loi en Asie-Pacifique. Elle vise à lutter contre le trafic transfrontalier dans la région.

Phase III - 2021

Un nombre record de 23 agences d'application de la loi de 20 pays et territoires membres d'Asie et du Pacifique y ont participé. Malgré les restrictions de mobilité imposées par la pandémie de COVID-19, pas moins de 868 saisies ont été effectuées par 14 membres participants, dont 425 tonnes de produits de la faune sauvage et du bois illégal, en particulier 200 mètres cubes de bois, et 28311 pièces de bois d'origine sauvage.

Phase IV - 2022

Cette phase a été marquée par une participation en hausse, avec 24 pays et territoires, dont 24 administrations douanières et trois autorités spécialisées dans l'application des lois sur les drogues et les espèces sauvages. Au total, des saisies ont été effectuées dans 1 362 affaires, dont 78 concernant des espèces sauvages et du bois.

Les autorités douanières de Hong Kong (Chine) ont notamment saisi 6 540 kg de *Pterocarpus santalinus* (bois de santal rouge) au cours d'une seule opération. Les douanes malaisiennes ont saisi 4 559 kg d'ivoire, 112 kg d'écaillés de pangolin, 308 kg de produits dérivés du tigre et 27 kg de cornes de rhinocéros dans le cadre d'une seule affaire.



Augmentation de
57 %
du nombre d'affaires entre
2021 et 2022.



120
pays soutenus en 2021



Amérique latine (18 pays), Asie (29 pays),
Afrique et Moyen-Orient (39 pays) et Europe et
Amérique du Nord (36 pays).

Réunions régionales sur les enquêtes et les analyses d'affaires

L'ICCWC organise des réunions régionales sur les enquêtes et les analyses d'affaires (RIACM) afin de rassembler les pays ayant une connaissance et une expérience précieuses des priorités nationales et régionales, des points chauds aux frontières, des itinéraires commerciaux, d'affaires spécifiques et des tendances émergentes en matière de criminalité liée aux espèces sauvages. Les rapports des pays participant aux opérations Thunder annuelles sont analysés afin de déceler des connexions et de réunir les pays travaillant sur les mêmes affaires.

Ces réunions, dirigées par INTERPOL, permettent de renforcer les liens entre les pays et de définir des objectifs, des priorités d'action et des activités de suivi dans le cadre des opérations Thunder à l'échelle mondiale.

135
pays soutenus en 2022

Amérique latine et Caraïbes (27 pays), Asie-Pacifique (28 pays), Afrique et Moyen-Orient (46 pays) et Europe et Amérique du Nord (34 pays).



Enquête sur la saisie de dents et d'os de lion présumés et sur le trafic de reptiles

Une série de trois RIACM a eu lieu en 2021 et 2022, réunissant des agents d'Europe et d'Afrique du Sud pour discuter des enquêtes en cours, notamment en ce qui concerne le trafic de dents de lion, les caméléons ainsi qu'une affaire impliquant un trafiquant de reptiles. Les réunions ont permis de déterminer les priorités des enquêtes en cours, de faciliter les discussions et de dresser un tableau plus clair des réseaux criminels impliqués. L'analyse ADN a révélé que les échantillons étaient des dents de léopard.

Trafic d'oiseaux

La question de l'augmentation du trafic d'oiseaux exotiques a été soulevée par un certain nombre de pays lors des réunions régionales annuelles pour l'Asie qui se sont tenues en 2021 et 2022. Afin de profiter de cette dynamique et d'accroître les possibilités d'échange d'informations, un RIACM consacré à l'espèce protégée du calao asiatique a eu lieu en 2022.

Contrebande d'espèces exotiques

Une RIACM a fourni une plate-forme pour l'échange de renseignements entre les enquêteurs et les analystes de la police, de l'immigration et des autorités chargées de la protection de la faune et de la flore en Afrique et en Asie. Les discussions ont porté sur un suspect faisant l'objet d'une [notice rouge INTERPOL](#) et recherché depuis 2011 pour son implication dans le trafic d'un grand nombre d'animaux exotiques.

Trafic de défenses d'éléphants, d'écaillés de pangolin et de cornes de rhinocéros

L'ICCWC a invité des enquêteurs du Cambodge, du Cameroun, du Congo, des États-Unis, de la RDC et du Viêt Nam à partager des informations sur le trafic de défenses d'éléphants, d'écaillés de pangolin et de cornes de rhinocéros de l'Afrique vers l'Asie, avec des liens vers les États-Unis.

Contrebande de guépards

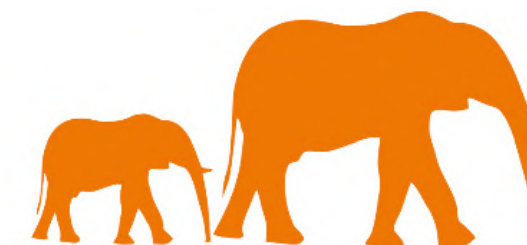
En 2021 et 2022, l'ICCWC a réuni des enquêteurs, des analystes et des agents chargés de l'application des lois de protection de l'environnement d'Afrique et du Moyen-Orient pour discuter des affaires en cours en matière de contrebande et de commerce de guépards entre l'Afrique de l'Est et les États du Golfe, qui impliquent un commerce en ligne. Au cours de la réunion, les principaux itinéraires de contrebande, les modes opératoires, les cas connus et les personnes d'intérêt ont été identifiés.

Contrebande de tortues de Madagascar

Afin d'améliorer la compréhension et l'information sur la chaîne d'approvisionnement de la tortue radiée et de la tortue à soc — deux des espèces de tortues endémiques de Madagascar — entre Madagascar et l'Asie, l'ICCWC a organisé un RIACM pour permettre aux agents d'identifier les itinéraires de contrebande potentiels et les réseaux criminels impliqués.

Réunion d'échange de renseignement aux Galápagos

Une mission a été organisée pour aider les autorités des Galápagos à obtenir des renseignements supplémentaires concernant des suspects de trafic transnational d'espèces inscrites à la CITES. Cinq rapports opérationnels ont été produits et les autorités équatoriennes ont demandé à l'ICCWC de leur apporter un soutien supplémentaire pour faire avancer leurs enquêtes en cours.



Réunions WIRE

Chaque année, l'ICCWC réunit des experts de l'application de la loi et de la justice pénale pour collaborer dans le cadre de Réunions interrégionales sur la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WIRE), une initiative mise en œuvre sous l'égide de l'ONUDC. Ces réunions sont l'occasion de discuter de la coopération en matière d'interception, d'enquête et de poursuites dans les affaires de criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

En 2021, la cinquième réunion WIRE, organisée selon un format hybride, a rassemblé plus de 200 représentants des forces de l'ordre et de la justice pénale de 34 pays d'Afrique et d'Asie. En 2022, la sixième réunion WIRE a rassemblé 90 policiers, procureurs, agents de protection de la faune sauvage et des forêts et douaniers de 32 pays différents, dont, pour la première fois, cinq pays d'Amérique latine. Plus d'une cinquantaine de réunions bilatérales, organisées en marge de la réunion WIRE, ont permis aux autorités nationales de discuter à huis clos d'affaires récentes, ainsi que de la possibilité de mener des enquêtes conjointes ciblant des organisations criminelles présentes dans différentes régions et présentant un intérêt mutuel. Les deux réunions WIRE se sont tenues à Bangkok, en Thaïlande.

« J'ai déjà participé à plusieurs réunions internationales de ce type, mais je n'ai jamais eu l'occasion de discuter d'autant de cas concrets de manière bilatérale et en face à face avec autant de pays ».

- Délégué thaïlandais, réunion WIRE 2022



ASEAN Réunion des hauts fonctionnaires de l'ASEAN sur la criminalité transnationale (SOMTC)

En 2021 et 2022, l'ICCWC a soutenu les troisième et quatrième réunions du groupe de [travail sur le trafic illicite d'espèces sauvages et de bois](#), dans le cadre de la réunion des hauts fonctionnaires de l'ASEAN sur la criminalité transnationale (SOMTC). Dix pays de l'ASEAN ont participé à ces réunions et les informations échangées ont contribué à l'élaboration d'un programme de travail pour la période 2022-2024. Les pays de l'ASEAN ont également pu s'informer mutuellement de la situation du commerce illégal d'espèces sauvages, y compris de leurs stratégies nationales après la pandémie de Covid-19.



Réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages

La coopération régionale et interrégionale est essentielle pour lutter efficacement contre le trafic d'espèces sauvages. Pour soutenir ces efforts, l'ICCWC a organisé un certain nombre de réunions mondiales des réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages.

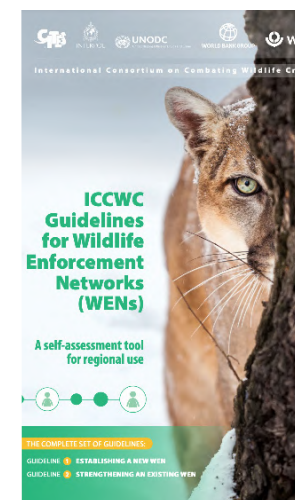
Qu'est-ce qu'un réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages?

Un certain nombre de réseaux axés sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ont été mis en place dans le monde entier. Leurs objectifs peuvent être différents et leur degré de formalité et d'organisation est variable. Dans la plupart des cas, ces réseaux sont connus sous le nom de « Wildlife Enforcement Networks » (WEN). S'ils fonctionnent de manière optimale, ces WEN peuvent jouer un rôle important en facilitant une collaboration et une coordination accrues dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

4e réunion mondiale des WEN

En novembre 2022, plus de 100 représentants de réseaux, d'autorités chargées de l'application de la loi, d'organisations intergouvernementales et d'autres organisations concernées se sont réunis lors de la [quatrième réunion mondiale des réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages \(WEN\)](#), qui s'est tenue parallèlement à la CdP19 de la CITES au Panama. Des représentants de réseaux établis et en développement du monde entier ont partagé leurs expériences et envisagé des mesures visant à renforcer les réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages, à promouvoir leur efficacité opérationnelle et à améliorer la coopération et l'interaction.

L'un des principaux résultats de la réunion a été d'encourager les WEN à utiliser [les lignes directrices de l'ICCWC pour les réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages](#), ainsi que d'autres outils et services mis à disposition par les agences partenaires de l'ICCWC. D'autres résultats ont encouragé les WEN, entre autres, à accroître leur collaboration et leur engagement dans les activités et les initiatives menées dans leurs régions respectives, à renforcer la coopération et la collaboration entre les réseaux et à prendre en considération les tendances, les priorités et les espèces clés identifiées.



Soutien ciblé au SudWEN et au HAWEN

Tout au long des années 2021 et 2022, l'ICCWC a soutenu la revitalisation du Réseau sud-américain de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (SudWEN) et a apporté son soutien au [Réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages de la Corne de l'Afrique \(HAWEN\)](#).

Le soutien de l'ICCWC au SudWEN s'est notamment traduit par des discussions et des activités avec les points focaux, les membres de l'ICCWC et la société civile. Une [réunion régionale](#) du SudWEN s'est tenue en 2021 et a permis de mettre en œuvre la ligne directrice 1 de l'ICCWC pour les WEN (Établir un nouveau WEN), qui a débouché sur la rédaction du mandat du réseau. L'ICCWC a continué à soutenir ces efforts en 2022 en appuyant le processus d'examen du mandat ainsi que par le biais d'un certain nombre d'activités ciblées.

Le soutien de l'ICCWC à HAWEN s'est traduit par la mise en œuvre des lignes directrices WEN de l'ICCWC et le détachement d'un agent auprès de HAWEN pour apporter un soutien à l'élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie. HAWEN a été le premier réseau à mettre en œuvre la ligne directrice 2 de l'ICCWC (Renforcer un WEN existant), ce qui a permis d'identifier les lacunes dans les réponses et les priorités d'action qui ont ensuite été incluses dans le plan d'action révisé du réseau.



DÉMANTELER

« Le démantèlement des réseaux criminels qui ciblent et mettent en péril notre environnement est une tâche urgente à laquelle nous devons nous atteler rapidement et collectivement. Les crimes contre les espèces sauvages et les crimes contre l'environnement menacent nos écosystèmes et mettent en péril le bien-être des personnes et des populations locales qui dépendent de ces précieuses ressources naturelles pour assurer leur subsistance. Qu'il s'agisse de renforcer les capacités de la justice pénale dans les États membres, de démanteler les réseaux criminels ou de mettre un terme à l'exploitation des richesses naturelles de notre planète, la réussite de l'ICCWC est indéniable ».



Ghada Waly
Directrice exécutive
de l'ONUDC

Une part importante du travail de l'ICCWC consiste à aider les pays à combler les lacunes de l'action de leur justice pénale en matière de criminalité liée aux espèces sauvages, notamment en examinant les cadres juridiques et les codes pénaux, en identifiant les forces et les faiblesses de la justice pénale d'un pays en matière de criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, et en soutenant l'élaboration de plans d'action nationaux. L'une des priorités de l'ICCWC est de combler les lacunes dans les réponses pénales apportées à la criminalité liée aux espèces sauvages afin de contribuer au démantèlement des réseaux criminels. Entre 2021 et 2022, l'ICCWC a collaboré avec les pays pour évaluer leurs capacités à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages en utilisant la compilation d'outils et le cadre d'indicateurs de l'ICCWC. L'objectif était de procéder à une évaluation permettant d'établir une base et des points de référence pour la création d'une stratégie globale visant à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et à la prévenir.

Compilation d'outils et cadre d'indicateurs de l'ICCWC

En 2021 et 2022, l'ICCWC a présenté des rapports sur la compilation d'outils en Ouganda et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Des évaluations de la compilation d'outils ont également été menées en Bolivie, en Équateur, au Paraguay et aux Philippines.

L'ICCWC a aidé les pays suivants à mettre en œuvre les recommandations de la compilation d'outils en 2021 et 2022 : Bangladesh, Bolivie, Botswana, Gabon, Mexique, Mozambique, Namibie, Ouganda, Pérou, RDP Lao, République du Congo, République-Unie de Tanzanie et Viêt Nam.

Des ateliers sur le cadre d'indicateurs de l'ICCWC ont également été organisés au Cameroun, à Djibouti, en Équateur (continent), aux Galapagos, au Malawi, au Mexique, au Paraguay, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.



28
pays

ont réalisé des évaluations de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en utilisant la compilation d'outils et/ou le cadre d'indicateurs de l'ICCWC.

Asie du Sud-Est

République démocratique populaire lao

En 2021 et 2022, l'ICCWC a organisé des formations, des ateliers et des réunions en RDP lao.

L'une des conclusions du rapport sur l'application de la compilation d'outils de l'ICCWC est que les juges n'ont généralement pas conscience de la gravité des crimes contre les espèces sauvages, en particulier lorsqu'il s'agit de crime organisé. En réponse, l'ICCWC s'est associé en 2022, sous l'égide de l'ONUDC, à la Cour suprême du peuple pour organiser des dialogues judiciaires sur le jugement des crimes contre les espèces sauvages et les forêts. L'ICCWC s'est également associé à la Cour suprême du peuple pour organiser, en août 2022, une formation spécialisée sur la poursuite et la supervision des enquêtes en matière de crimes contre les espèces sauvages et les forêts, à laquelle des experts locaux et internationaux ont été invités. Les experts ont partagé leurs expériences dans l'application de plusieurs des bonnes pratiques en matière d'enquête, de supervision, de poursuite et de jugement dans les affaires de crimes contre les espèces sauvages et les forêts. Ils ont également partagé plusieurs plateformes de coopération internationale et d'entraide judiciaire mutuelle, ainsi que des outils existants avec les 31 participants afin de les aider dans leur travail.

L'ICCWC a organisé un cours de formation sur les techniques de livraison nationale contrôlée d'espèces sauvages pour les agents de première ligne en République démocratique populaire lao. Au total, 18 agents des services de répression du Département des douanes, du Département de l'inspection des forêts et du Département de la police de l'environnement y ont participé.



Deux tiers
des recommandations ont été suivies par l'ICCWC depuis la finalisation du rapport sur l'application de la compilation d'outils en 2020.

Afin de consolider les capacités des agents de première ligne de la RDP Lao en matière d'enquête sur les affaires liées aux espèces sauvages, et de fournir une plateforme pour la coopération entre plusieurs agences afin de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, l'accent a été mis sur les thèmes suivants : techniques de livraison contrôlée, gestion des scènes de crime liées aux espèces sauvages et techniques de surveillance. Enfin, l'ICCWC a poursuivi ses activités de mentorat et de conseil auprès du gouvernement de la République démocratique populaire lao, en organisant notamment trois ateliers consultatifs pour discuter des affaires de trafic d'espèces sauvages en cours, des réunions bilatérales avec les agences gouvernementales et en abordant la question des défis de l'après-pandémie de COVID-19.

Viet Nam

En 2022, l'ICCWC a organisé, sous l'égide de l'ONUDD, une formation sur les techniques de manipulation sûre des espèces sauvages à l'intention des agents de première ligne, à Nha Trang (Viêt Nam), à laquelle ont participé 26 agents des départements provinciaux de la police de l'environnement. La formation a inclus des discussions sur l'exposition et les risques liés aux saisies d'animaux sauvages, l'évaluation des scènes de crime, la collecte de preuves, les protocoles de sécurité et la collecte, l'emballage et le transport de l'ADN à examiner, ainsi que des exercices pratiques et des rapports d'équipe.

Une étude sur l'impact du COVID-19 a été menée dans la région du Haut-Mékong

En 2021, l'ICCWC a élaboré un rapport fournissant une analyse instantanée des tendances et de la dynamique du commerce illégal d'espèces sauvages en 2020, pendant la pandémie de COVID-19, dans des zones frontalières sélectionnées et des lieux clés du Myanmar, du sud de la Chine, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viêt Nam.



En Amérique latine

Bolivie

Tout au long des années 2021 et 2022, l'ICCWC a continué à renforcer les capacités nationales en Bolivie. Une série de formations et d'ateliers ont été organisés, notamment un atelier de formation des formateurs sur les crimes contre l'environnement à l'intention des procureurs et des spécialistes de l'environnement, dans le but d'assurer la pérennité des formations en cascade. Une assistance a été fournie au groupe de travail sur le projet de loi sur les crimes contre l'environnement, et à l'établissement d'un rapport contenant des « Observations et suggestions sur l'avant-projet de loi de modification du code pénal », afin d'inclure les crimes contre la Terre et ses composantes. À la suite d'une demande de soutien du tribunal agro-environnemental, l'ONUDD a chargé des experts d'examiner la proposition de code de procédure agro-environnementale, axé sur les procédures et les poursuites en matière de criminalité contre l'environnement, les espèces sauvages et les forêts.

L'ICCWC a continué à soutenir l'École des procureurs de l'État (Escuela de Fiscales del Estado). Dans le cadre du programme de formation initiale des nouveaux procureurs, l'ONUDD a développé et présenté un module sur les expériences et les défis rencontrés dans la poursuite et le jugement des crimes contre les espèces sauvages.

La prévention de la corruption a été identifiée comme l'un des premiers besoins d'assistance technique, dans le cadre des travaux préparatoires au lancement du processus de la compilation d'outils de l'ICCWC en Bolivie. En 2021 et 2022, l'ONUDD a aidé le ministère de l'Environnement et de l'Eau à identifier les risques de corruption au sein de l'institution, à élaborer une stratégie d'atténuation de ces risques et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation.

Mexique

À la suite de la première évaluation nationale du renforcement des capacités par les Nations Unies, à laquelle ont participé les autorités environnementales et judiciaires de 32 pays, l'ICCWC, sous la direction de l'ONUDD, a élaboré et mené un programme de formation introductif sur mesure qui a été dispensé aux autorités locales de tout le Mexique en 2022. Les fonctionnaires nationaux et les autorités locales ont renforcé leurs capacités à lutter contre les crimes environnementaux, en mettant l'accent sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Au total, 388 fonctionnaires ont été formés et 18 points focaux ont été désignés pour la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités.

Pérou

La plateforme sur la criminalité forestière coordonne la lutte contre la criminalité forestière aux niveaux national et régional et rassemble une équipe inter-agences d'experts techniques et de décideurs des autorités judiciaires et forestières nationales dont les fonctions sont directement liées à la réglementation, à la prévention et aux mesures de lutte contre la criminalité forestière. L'ICCWC a organisé, sous la direction de l'ONUDD, une série de formations sur l'utilisation et le fonctionnement des systèmes d'information OSINFOR dont ont bénéficié 65 procureurs à Iquitos, Puerto Maldonado et Pucallpa.

En Afrique

Kenya

Tout au long des années 2021 et 2022, l'ICCWC a continué à soutenir le Kenya dans le renforcement des systèmes de justice pénale pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. La Consortium a notamment soutenu les efforts nationaux visant à améliorer l'efficacité, l'efficacité et l'équité des enquêtes et des poursuites en dispensant une formation sur le guide de référence rapide (RRG) au Kenya.

En 2022, un soutien a été apporté au Forum des juges du Tribunal de l'environnement et des terres (ELC) à Mombasa. Par ailleurs, l'ICCWC a organisé, en collaboration avec le Kenya Forest Service (KFS) et le Bureau du directeur des poursuites publiques (ODPP), le premier atelier de formation de l'Unité de traitement des affaires au Kenya. Cet atelier a permis aux agents de se familiariser avec leurs nouvelles fonctions et de discuter des défis liés à la poursuite des infractions liées aux forêts.

L'ICCWC a soutenu l'atelier de formation « Formation judiciaire continue sur les questions environnementales et foncières ». Destiné aux magistrats et organisé par l'Institut de formation judiciaire du Kenya et l'ONUDD, cet atelier a réuni 42 magistrats et juges. Cet atelier visait à sensibiliser à la résolution des affaires environnementales et à l'impact sur les ressources liées aux espèces sauvages et aux forêts, ainsi qu'à la criminalité qui y est associée.

4

formations sur les guides de référence rapide (RRG) ont eu lieu au Kenya



Qu'est-ce qu'un guide de référence rapide ?

Les guides de référence rapide (RRG) décrivent les différents points et étapes nécessaires pour constituer des dossiers solides à l'encontre des auteurs d'infractions, définissent les pouvoirs complémentaires dont disposent les membres du tribunal et fournissent des lignes directrices pour aider les enquêteurs et les procureurs à rédiger les documents d'inculpation. Les RRG facilitent et encouragent également l'échange d'informations entre les enquêteurs et les procureurs afin de s'assurer que les enquêteurs recueillent les informations nécessaires pour que l'accusation constitue un dossier solide.

Mozambique

En 2021, une session de formation des formateurs a été organisée pour 21 juges, ce qui a permis de renforcer la capacité du système judiciaire à former les futurs juges à l'utilisation du Wildlife Crimes Manual (Manuel sur les crimes liés aux espèces sauvages). Ce manuel aide les magistrats à démêler les affaires criminelles complexes liées aux espèces sauvages. En 2022, à l'issue d'une collaboration de deux ans avec le pouvoir judiciaire et les procureurs, l'ONUDD a officiellement lancé, en partenariat avec le pouvoir judiciaire du Mozambique, le Benchbook for Judges on Wildlife Crimes (Cahier d'audience à l'intention des juges sur les crimes liés aux espèces sauvages), qui a été entièrement approuvé par le gouvernement. Ce lancement, organisé à Maputo, a permis de sensibiliser les magistrats à la question de l'efficacité des décisions judiciaires et de renforcer les relations et la coopération entre les autorités nationales et l'ICCWC.



© INTERPOL



Nigéria

En 2021 - 2022, l'ICCWC a continué à apporter un soutien aux autorités nationales pour l'élaboration de la Nigérian National Strategy on Wildlife and Forest Crime 2022-2026 (la Stratégie nationale du Nigéria sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts pour 2022-2026). L'ICCWC a également répondu à la requête du ministère fédéral de l'environnement du Nigéria de mener quatre évaluations des risques de corruption dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts au Nigéria.

Ouganda

En 2021, un atelier sur la compilation d'outils de l'ICCWC a été organisé en Ouganda pour présenter le rapport d'évaluation. L'évaluation de la compilation d'outils a débouché sur un total de 54 recommandations visant à remédier aux chevauchements et incohérences dans la législation et aux difficultés d'application, à faciliter la coopération interinstitutionnelle et à lever les barrières en matière judiciaire et de poursuites en Ouganda.

Le guide de référence rapide (RRG) sur les poursuites judiciaires en matière de criminalité liée aux espèces sauvages a été lancé en 2021 en Ouganda. Le lancement a été suivi d'une formation des formateurs qui a permis à 37 procureurs et enquêteurs d'acquérir l'expertise nécessaire pour former les futurs enquêteurs et procureurs à l'utilisation des ressources du guide de référence rapide. Dans le sillage du lancement du guide et de la formation des formateurs, un atelier de formation inter-agences sur le RRG a été organisé en mars 2022 à l'intention de diverses autorités nationales en Ouganda afin de sensibiliser les participants au RRG et aux points clés à prouver lors d'un procès dans une affaire criminelle liée aux espèces sauvages.

Pour donner suite aux recommandations de la compilation d'outils, un atelier de planification de l'élaboration des programmes a été organisé avec diverses parties prenantes, notamment les forces de police ougandaises, les forces de défense populaires ougandaises et l'autorité ougandaise chargée de la protection de la faune (UWA), afin d'élaborer une feuille de route pour l'élaboration d'un nouveau cursus sur l'application de la loi pour l'UWA. L'objectif de l'atelier était de mieux comprendre les besoins de formation et les lacunes actuelles en matière de capacités parmi les agents de l'UWA afin de guider l'élaboration du cursus sur l'application de la loi.

République unie de Tanzanie

En 2021 et 2022, l'ICCWC a travaillé avec le Service national de poursuite de la République-Unie de Tanzanie à l'élaboration de politiques plus solides en matière de poursuites. Un soutien a été apporté aux autorités nationales pour qu'elles rédigent des orientations sur la décision d'inculper.



EXEMPLES DE RÉUSSITE

Lutte contre la criminalité environnementale en Afrique et en Asie

La criminalité environnementale, y compris le trafic illégal d'espèces sauvages et la criminalité forestière, est l'une des plus importantes activités criminelles transnationales au monde. La lutte contre ce fléau nécessite une coopération transfrontalière et ce, tout au long de la chaîne pénale. L'ICCWC soutient les réunions interrégionales sur la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WIRE) depuis 2016 afin de renforcer la coopération régionale et l'échange d'informations entre les praticiens de la justice pénale dans le cadre de la lutte contre le trafic d'espèces sauvages. Les réunions WIRE constituent une plateforme importante pour établir des contacts et construire un réseau informel de pairs de confiance dans le domaine de la lutte contre la fraude et de la justice pénale à travers l'Afrique et l'Asie.

[Plus d'informations.](#)



Déclarer la guerre à la criminalité liée aux espèces sauvages au Mozambique

Le Mozambique prend le problème de la criminalité liée aux espèces sauvages à bras-le-corps, afin de réduire le commerce illégal d'espèces sauvages, notamment d'ivoire et de corne de rhinocéros, et de soutenir la conservation dans le pays. Déterminé à protéger les espèces menacées et à décourager le commerce illégal d'espèces sauvages, le Mozambique a sollicité l'aide de l'ICCWC pour la mise en œuvre de la Compilation d'outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Le pays a depuis amélioré sa législation, nommé des procureurs spécialisés dans la criminalité environnementale, réduit les délais de traitement des affaires et augmenté le nombre de condamnations pour les délits liés aux espèces sauvages. L'ICCWC continue de soutenir le Mozambique et de déployer le guide de référence rapide dans d'autres régions du pays afin de doter les gardes-chasse, les enquêteurs et les procureurs des compétences et des connaissances nécessaires pour constituer des dossiers d'instruction plus solides et garantir l'application de la loi dans toutes les régions du pays.

[Plus d'informations.](#)



Blanchiment de capitaux et criminalité liée aux espèces sauvages : Évaluation du risque en Côte d'Ivoire

Les auteurs de crimes contre les espèces sauvages utilisent des techniques sophistiquées pour dissimuler et blanchir les profits illicites. Ils exploitent les faiblesses des contrôles anti-blanchiment d'un pays pour faire en sorte que ces profits puissent circuler dans le système financier sans être détectés. En Côte d'Ivoire, l'ICCWC s'efforce de faire prendre conscience de l'ampleur de la criminalité liée aux espèces sauvages qui touche le pays et d'identifier les facteurs susceptibles de rendre le pays attractif pour les activités de blanchiment d'argent.

Une meilleure compréhension de ces vulnérabilités peut permettre de prendre des mesures pour renforcer le système financier et aider les organes de lutte contre la fraude à mieux détecter et perturber les flux d'argent illicites générés par le commerce illégal d'espèces sauvages. L'ICCWC a aidé la Côte d'Ivoire à élaborer un plan d'action pour traiter ces questions et continuera à soutenir le pays dans la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme financier.

[Plus d'informations.](#)



Coopération transfrontalière pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Amérique latine

La région d'Amérique latine (Mexique, Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud) est confrontée aux mêmes facteurs que ceux qui ont conduit à une aggravation dévastatrice de la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique et en Asie, notamment la corruption et le crime organisé. Les gouvernements et les organismes chargés de l'application de la loi mettent davantage l'accent sur la protection des espèces sauvages riches et variées, qui sont nombreuses dans la région. Les organismes chargés de l'application de la loi en Amérique latine ont donc commencé à prendre au sérieux la criminalité liée aux espèces sauvages et les efforts sophistiqués et coopératifs qu'ils déploient désormais pour lutter contre cette forme de criminalité organisée sont considérables.

Des arrestations et des poursuites sont en cours, car les enquêtes internationales permettent de monter des dossiers contre les réseaux illégaux identifiés à l'occasion de l'opération annuelle Thunder. L'ICCWC continue de soutenir la coopération et le partage d'informations entre les services répressifs. C'est le cas, par exemple entre le Pérou et l'Équateur, dans une affaire de trafic d'ailerons de requins, où des données extraites de téléphones saisis ont révélé l'implication de sociétés internationales d'export et des liens avec d'autres délits graves, tels que l'évasion fiscale et les fausses déclarations.

[Plus d'informations.](#)





L'ICCWC à la CdP19 de la CITES



En novembre 2022, la 19e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP19) s'est tenue au Panama. L'un des objectifs clés de la CdP19 a été de garantir que le commerce des espèces sauvages soit légal et durable tout en renforçant les niveaux de protection des espèces les plus menacées.

Le Consortium a rendu compte de son travail à la CdP19 (voir CoP19 Doc. 17.5) et a organisé une exposition tout au long de la conférence pour mettre en lumière les succès obtenus par les Parties à la CITES pour renforcer leur lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, grâce au soutien de l'ICCWC.



L'ICCWC a également organisé un certain nombre d'événements de premier plan afin d'attirer l'attention des Parties sur les activités menées, les succès obtenus et les enseignements tirés au cours des dernières années. Ces événements ont également mis en lumière les outils et services, nouveaux ou améliorés, mis à disposition par l'ICCWC pour aider les autorités à renforcer la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.



Perspectives d'avenir

Au cours des deux dernières années, de nombreux pays dans le monde ont accompli des progrès considérables dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Les efforts déployés à l'échelle mondiale ont permis de remporter de nombreux succès et la collaboration et l'engagement dans les activités opérationnelles et les efforts de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages soutenus par l'ICCWC n'ont cessé de s'intensifier. Par exemple, le nombre de pays participant aux opérations mondiales Thunder a continué d'augmenter, passant de 118 en 2021 à 125 en 2022.

Toutefois, la criminalité liée aux espèces sauvages reste une menace importante et il convient de redoubler d'efforts pour lutter contre ce phénomène complexe, en s'attaquant à toutes ses strates et à toutes ses dimensions. Il est important de combattre la corruption pour renforcer les efforts de lutte contre la fraude, améliorer la gouvernance et sensibiliser aux effets négatifs de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Nous devons continuer à impliquer et à responsabiliser ceux qui sont en première ligne et travailler avec les pays pour leur fournir les outils, les services et le soutien technique dont ils ont besoin pour lutter plus efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages. L'effort des pays doit porter en priorité sur les enquêtes, les poursuites et les condamnations. L'action de l'ICCWC reste cruciale, aujourd'hui plus que jamais.

De nombreux défis nous attendent et l'ICCWC s'efforcera de continuer à améliorer ses interventions aux niveaux national, régional et international. Grâce à la coopération continue entre les parties prenantes et les pays, à l'expertise unique des cinq organisations partenaires de l'ICCWC ou au soutien généreux des donateurs, tous les éléments sont réunis pour que les criminels impliqués soient traduits en justice.

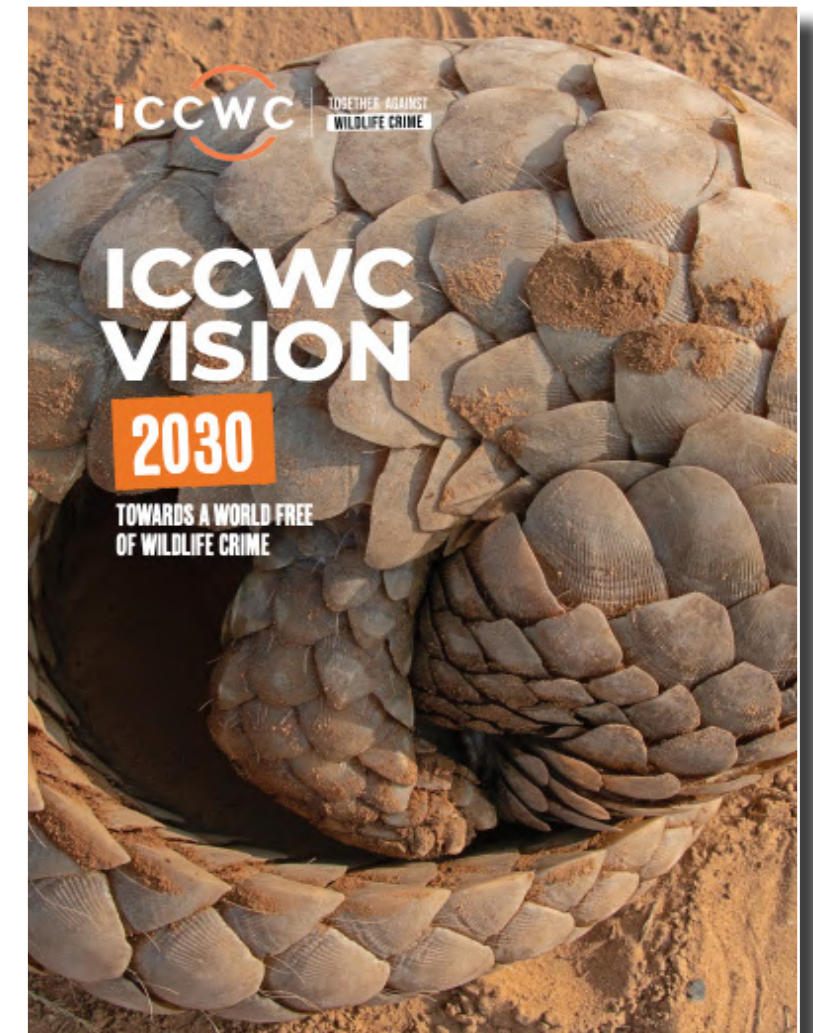
Les différentes stratégies qui ont présidé aux activités de l'ICCWC ont évolué au cours de la dernière décennie, d'abord avec la Mission stratégique de l'ICCWC 2014-2016, puis avec le Programme stratégique de l'ICCWC 2016-2020. La Vision 2030 de l'ICCWC - Vers un monde sans criminalité liée aux espèces sauvages est l'ambitieuse feuille de route du Consortium qui guidera le travail de l'ICCWC au cours de la décennie à venir afin de s'assurer que le Consortium continue à jouer un rôle de premier plan dans la fourniture d'un soutien mondial coordonné à la communauté des services chargés de l'application de la loi.

Cette vision applique une méthodologie de la théorie du changement, conçue pour soutenir et renforcer les autorités chargées de la protection des espèces sauvages, la police, les douanes et l'ensemble des systèmes de justice pénale, afin de s'assurer qu'ils sont correctement dotés et capables de répondre efficacement à la menace que représente la criminalité liée aux espèces sauvages.

La Vision 2030 de l'ICCWC montre l'engagement du Consortium à poursuivre la lutte en impliquant et en responsabilisant ceux qui sont en première ligne et en travaillant avec les États membres pour fournir des outils, des services et un soutien technique efficaces pour la décennie à venir.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un monde sans criminalité liée aux espèces sauvages.

La Vision de l'ICCWC décrit la prochaine phase du travail de l'ICCWC et constitue notre vision à long terme d'un monde libéré



Messages des partenaires de l'ICCWC lors du lancement de la Vision.

[Cliquez pour regarder la vidéo](#)

REMERCIEMENTS

Ensemble contre la criminalité liée aux espèces sauvages

L'ICCWC souhaite exprimer sa gratitude aux agents des services chargés de la lutte contre la fraude dans le monde entier, qui interviennent chaque jour en première ligne pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Les excellents progrès réalisés au cours des dernières années n'auraient pas été possibles sans leurs efforts inlassables.

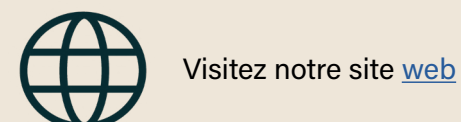
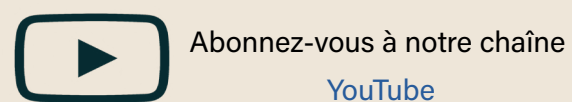
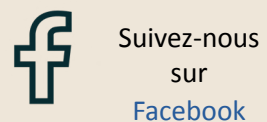
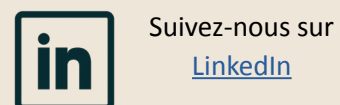
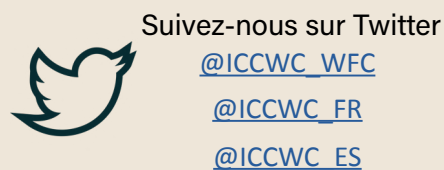
Toutes les activités de l'ICCWC sont financées par des fonds extérieurs et dépendent d'un soutien important de la part des donateurs. Nous remercions l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, Monaco, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne pour leur soutien généreux et continu à notre action essentielle. Nous remercions également le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour son soutien à l'évaluation du programme de l'ICCWC et à l'élaboration de la Vision 2030 de l'ICCWC.

Il serait impossible de citer les nombreux pays et autorités gouvernementales, les organisations intergouvernementales partenaires, les organisations de la société civile, les instituts de recherche et autres entités qui ont collaboré avec l'ICCWC au cours des deux dernières années, et dont beaucoup sont mentionnés dans ce rapport.

Nous exprimons notre sincère gratitude à chacun d'entre eux pour leur soutien, leur coopération et leurs contributions inestimables.



RESTEZ CONNECTÉ



#TogetherAgainstWildlifeCrime
#WorldFreeOfWildlifeCrime



ENSEMBLE CONTRE LA
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

